



# BILAN ACTION HIVER EDITION 24/25

## RÉSUMÉ

22 professionnels de terrain ont permis d'accueillir, pendant 152 jours et 151 nuits, 2.175 bénéficiaires différents en situation de sans-abris pendant les 5 mois les plus froids de l'hiver au Luxembourg.

**Dräieck asbl**

73, Côte d'Eich, L-1451 Luxembourg

**FINANCIÉE ET SOUTENUE PAR :**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, des Solidarités,  
du Vivre ensemble et de l'Accueil

## Sommaire

1	<b>Gestion de l’Action Hiver.....</b>	3
1.1	Mission Action Hiver .....	3
2	<b>Travail partenarial et en réseau.....</b>	4
2.1	Réseau interne des membres fondateurs.....	4
2.2	Un réseau externe national .....	4
2.2.1	<i>Secteur public .....</i>	4
2.2.2	<i>Autres .....</i>	5
3	<b>Missions bas-seuil et organisation opérationnelle.....</b>	6
3.1	Coordination de terrain .....	6
3.1.1	<i>Missions et actions .....</i>	6
3.1.2	<i>Organisation opérationnelle.....</i>	6
3.1.3	<i>Résultats obtenus .....</i>	6
3.2	Foyer de jour.....	7
3.2.1	<i>Missions et actions .....</i>	7
3.2.2	<i>Organisation opérationnelle.....</i>	7
3.2.3	<i>Résultats obtenus .....</i>	7
3.3	Foyer de nuit.....	7
3.3.1	<i>Missions et actions .....</i>	7
3.3.2	<i>Organisation opérationnelle.....</i>	8
3.3.3	<i>Résultats obtenus .....</i>	8
3.4	Le rôle du bénévolat .....	8
3.5	Les critères d’admission appliqués .....	8
4	<b>Volet soins.....</b>	10
4.1	Mise en place d’une offre de soins infirmiers et de dépistage pendant l’Action Hiver .....	10
4.1.1	<i>Permanences médicales et infirmières .....</i>	10
4.1.2	<i>Service de conseil et de dépistage rapide du VIH, de l’hépatite C et de la syphilis.....</i>	10
5	<b>Chiffres-clés de l’Action Hiver 24/25 .....</b>	11
5.1	Foyer de jour .....	11
5.1.1	<i>Jours d’ouverture, repas distribués et personnes différentes pour le Foyer de jour.....</i>	11
5.1.2	<i>Exploitation des données en fonction du nombre de présences, du genre, de l’âge et de la nationalité au Foyer de jour .....</i>	12
5.2	Foyer de nuit .....	16
5.2.1	<i>Jours d’ouverture, nuitées et personnes différentes accueillies au Foyer de nuit .....</i>	16
5.2.2	<i>Exploitation des données en fonction du nombre de présences, du genre, de l’âge et de la nationalité au Foyer de nuit .....</i>	17
5.2.3	<i>Bénéficiaires ayant demandés une protection au Luxembourg .....</i>	21

## 1 Gestion de l’Action Hiver

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la gestion de l’Action Hiver (Wanteraktiouen ou encore WAK) a été confiée à une nouvelle association, la Dräieck asbl. Le conseil d’administration de la Dräieck asbl est composé de représentants de la Croix-Rouge luxembourgeoise, de Hëllef um Terrain et d’Inter-Actions. L’objet de la Dräieck asbl est la gestion de la structure d’urgence multifonctionnelle au Findel, incluant l’organisation et la gestion de l’Action Hiver. A cette fin, elle bénéficie d’une convention avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l’Accueil.

### 1.1 Mission Action Hiver

La Wanteraktiouen (WAK) s’adresse aux personnes majeures en situation de sans-abrisme, sans distinction de sexe, de nationalité ou de religion. Elle a été mise en place par le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg depuis l’hiver 2001. Le but de cette initiative est d’éviter que des personnes en situation de sans-abrisme ne soient victimes d’hypothermie par période de grand froid.

Du fait de sa nature humanitaire, cette action focalise son intervention sur la prise en charge, dans la dignité, des besoins primaires des personnes en situation de sans-abrisme : accueil de jour, hébergement de nuit, repas, hygiène corporelle et soutien social. Les locaux pour l’accueil de jour et l’hébergement de nuit sont ceux de la structure d’urgence multifonctionnelle située au Findel qui dispose d’une capacité d’accueil journalière de 300 lits.

En collaboration avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l’Accueil ainsi que de l’Armée luxembourgeoise, une tente chauffée extérieure de 24 places a été installée le 23 janvier 2025 pour faire face à un éventuel manque de lits dans le Foyer de nuit. Une procédure d’urgence a été spécialement mise en place pour accueillir ou réorienter les bénéficiaires vers d’autres structures bas-seuil.

## 2 Travail partenarial et en réseau<sup>1</sup>

Pour permettre la bonne réalisation de l’Action Hiver, la Dräieck asbl a pu compter sur le soutien de divers services spécifiques des partenaires, en synergie avec un grand nombre d’autres associations et organismes investis dans l’organisation de la mission.

### 2.1 Réseau interne des membres fondateurs

Croix-Rouge luxembourgeoise	Hëllef um Terrain	Inter-Actions
Structures du Service d’Accueil et de Logement d’Urgence (SALU) : Nightshelter, Streetwork (SW), Bistrot Social « Am Haff », etc. Doheem Versuergt ASBL Les services migrants et réfugiés Le service HIV Berodung / DIMPS / Streetcare Logement encadré Vianden Residenz Aline Mayrisch Fonds de Solidarité Le LISKO (Lëtzebuerger Integratiouns- a Sozialkohäsiounszenter)	Streetwork (SW) Centre Ulysse Halte de nuit mixte et femmes Bistrot le Courage Para-Chute Santé Communautaire Creamisu	Premier Appel (PA) Structure d’hébergement d’urgence mobile Streetwork (SW) Maison des jeunes Gare / Bonnevoie Service Accompagnement et coaching pour le travail (ACT) Service Suivi Financier et Social (SFS)

### 2.2 Un réseau externe national

#### 2.2.1 Secteur public

- Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l’Accueil : Division Solidarité, Offices sociaux, Fonds National de Solidarité (FNS), Caisse pour l’avenir des enfants (CAE), Office national de l’accueil (ONA) ;
- Ministère des Affaires intérieures : Direction de l’Immigration, Centre de rétention ;
- Ministère de la Santé : division de l’inspection sanitaire de la Direction de la santé ;
- Ministère de la Mobilité et des Travaux publics ;
- Ministère de l’Éducation nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse : Office national de l’enfance (ONE), Centre psycho-social et d’accompagnement scolaires (CEPAS) ;
- Ministère de la Justice : Tribunal d’arrondissement, service d’accueil et d’information juridique, Service Central d’Assistance Sociale (SCAS), Barreau de Luxembourg service assistance judiciaire , Centre Pénitentiaire de Luxembourg CPL, Centre Pénitentiaire Uerschterhaff : service du Greffe et service colis, SPSE service Psycho-Socio-Educatif ;
- Ministère de la Sécurité Sociale : Caisse Nationale d’Assurance Pension (CNAP) ;
- Police Grand-Ducale ;
- Consulats et Ambassades de différents pays ;
- Hôpitaux et le Centre Hospitalier Neuropsychiatrique d’Ettelbruck (CHNP) ;

<sup>1</sup> Liste non exhaustive

- Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) ;
- Ombudsman : Médiateur du Grand-Duché du Luxembourg ;
- Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (OKAJU) ;
- Ville de Luxembourg : Direction des affaires sociales, Direction mobilité, service des Autobus de la Ville de Luxembourg (AVL) ;
- Ville d'Esch-sur-Alzette : Foyer Abrisud, Streetwork ;
- Les services logements des administrations communales.

## 2.2.2 *Autres*

- Stëmm vun der Strooss ;
- Passerell ;
- Femmes en détresse ;
- Médecins du Monde ;
- Spëndchen ;
- Service Quai 57 de l'association Arcus ;
- Comité de liaison des associations issues de l'immigration (CLAE) ;
- Digital Inclusion ;
- Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI) ;
- La structure Abrigado, le projet TAgessstrukturierendes BeschäftigungsAngebot (TABA) du Comité national de défense sociale (CNDS) ;
- Fondation Jugend an Drogenhëllef ;
- Péitrusshaus de la fondation SOLINA ;
- Structure Berodung, Betreiung a Fräizäit de la Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung ;
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ;
- Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL) ;
- CIPA et Maisons de soins.

### 3 Missions bas-seuil et organisation opérationnelle

Trois équipes différentes travaillent en étroite collaboration afin d'organiser l'accueil, l'hébergement et le suivi social des personnes en situation de sans-abrisme. L'hébergement d'urgence des bénéficiaires est assuré par l'équipe du Foyer de nuit et comprend la distribution d'un dîner et d'un petit-déjeuner et l'accès aux douches et produits d'hygiène ; l'équipe du Foyer de jour garantit la distribution d'un déjeuner chaud, un vestiaire d'urgence et des activités socio-éducatives ; l'équipe de la coordination de terrain garantit l'accès aux Foyers de nuit et de jour via les inscriptions journalières et effectue l'ensemble des suivis sociaux et des démarches spécifiques pour les bénéficiaires.

#### 3.1 Coordination de terrain

##### 3.1.1 *Missions et actions*

Les inscriptions journalières pour l'accès au Foyer de jour et l'hébergement de nuit ainsi que le suivi individuel de personnes en situation de sans-abrisme confrontées à des problématiques multiples nécessitant une aide professionnelle, sont pris en charge par la coordination de terrain. Les travailleurs sociaux ont soit pu offrir un suivi social direct ou orientent les bénéficiaires vers des services spécialisés, comme par exemple : les services « streetwork » ou autres structures des partenaires fondateurs ou structures du réseau. La coordination de terrain assure la tenue des statistiques quotidiennes et mensuelles, transmises sur demande au Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil et aux associations membres de la Dräieck asbl.

##### 3.1.2 *Organisation opérationnelle*

6 professionnels socio-éducatifs ont accueilli les bénéficiaires de 11h30 à 16h00 pour les inscriptions journalières et les démarches en lien avec les dossiers sociaux des bénéficiaires (mise en place des stratégies d'intervention individualisées, etc.) ou la prise en charge des urgences. Pour l'édition 2024/2025, des permanences de suivi social ont été organisées par la coordination de terrain au Foyer de Nuit de 19h00 à 21h30 dû à une fréquentation des bénéficiaires uniquement le Foyer de nuit. Le monitoring des chiffres, la planification des permanences médicales et infirmières, le suivi de l'état de santé des bénéficiaires (prises de rendez-vous, organisation de médicaments, sollicitation des secours, travail de prévention et de sensibilisation, etc.) se trouvaient également au cœur des opérations quotidiennes. Un stagiaire a participé aux tâches de la coordination de terrain durant 260 heures.

##### 3.1.3 *Résultats obtenus*

Durant l'édition 2024/2025 de la WAK, 385 dossiers sociaux ont été ouverts et l'ensemble des suivis sociaux a pu être clôturé. Au total, 1.809 prestations différentes ont été réalisées.

Parmi les actions mises en place :

- 20 suivis ont spécifiquement concerné le logement,
- 257 suivis ont porté sur des démarches administratives diverses,
- 307 prestations ont consisté en une orientation des bénéficiaires vers différents partenaires du réseau interne et/ou externe (permanences Croix-Rouge luxembourgeoise, Hëllef um Terrain, Médecins du Monde, Offices sociaux, ACT, SW, Abrisud),
- 348 appuis ont été dédiés à la coordination de suivi des bénéficiaires déjà accompagnés par une autre structure à leur arrivée à la WAK.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Dans un suivi, il peut y avoir différentes prestations de suivi ; les différentes actions entreprises ne correspondent pas à la somme totale des suivis sociaux.

Cette édition a été marquée par l'accueil des nombreuses personnes demandeurs de Protection Internationale (DPI). Au total, 263 DPI ont été inscrits à la WAK sur l'ensemble de la période.

### 3.2 Foyer de jour

#### 3.2.1 *Missions et actions*

L'équipe socio-éducative a été présente pour accueillir les bénéficiaires, leur offrir écoute et orientation lors du service des repas chauds à midi, mais a également organisé un espace de repos et diverses activités ludiques, pédagogiques ou sportives en lien avec un travail éducatif, et a géré un vestiaire pour faire face à toutes les urgences en lien avec les températures négatives.

#### 3.2.2 *Organisation opérationnelle*

4 professionnels socio-éducatifs ont accueilli les bénéficiaires tous les jours de 12h00 à 16h00.

A côté de l'accueil et de l'orientation, ils ont servi le repas de midi en collaboration avec une équipe de bénévoles. Ainsi, ils ont contribué à l'organisation du « Mëttedesdësch », également avec des stagiaires de services internes œuvrant dans le domaine du sans-abrisme (SALU de la Croix-Rouge luxembourgeoise et du SNJ).

122 bénévoles ont œuvré aux côtés des professionnels de terrain et ont contribué à la gestion du réfectoire et la distribution des produits d'hygiène de première nécessité.

#### 3.2.3 *Résultats obtenus*

18.176 repas de midis ont été servis à 1.397 bénéficiaires différents sur toute la durée de l>Action Hiver.

Le Foyer de jour a également mis en place des activités socio-éducatives. Quelques activités différentes ont ainsi été proposées tout au long de l>Action Hiver pour 46 bénéficiaires différents.

Un espace de repos spécifiquement destiné à la détente avec accès à une télévision a été à dû faire place à des lits additionnels au cours de la WAK.

326 bénéficiaires différents ont pu profiter du vestiaire d'urgence, 455 passages ont été totalisés soit plus de 3 passages par jour. 1.673 vêtements ont été délivrés soit en moyenne plus de 11 vêtements par jour.

### 3.3 Foyer de nuit

#### 3.3.1 *Missions et actions*

L'équipe socio-éducative a été présente pour accueillir les bénéficiaires, leur offrir écoute et orientation mais aussi proposer un repas, distribuer des produits d'hygiène, les accueillir et les orienter durant les permanences médicales et infirmières, etc.

Au cours de cette édition 2024/2025, la procédure d'urgence<sup>3</sup> a été mise en place pour faire face à un éventuel dépassement de la capacité d'accueil du Foyer de nuit.

---

<sup>3</sup> Procédure d'urgence : Les structures d'hébergement d'urgences, ainsi que la tente chauffée extérieure, n'ont été sollicités que lorsque la capacité d'accueil pour les hommes au bâtiment A, qui est de 258 lits, a été dépassée.

De plus, une tente extérieure chauffée a été installée par l'Armée luxembourgeoise afin de s'assurer qu'aucune personne ne se retrouve à dormir à la rue en période de grand froid. Durant cette édition, la tente n'a pas été utilisée.

### ***3.3.2 Organisation opérationnelle***

10 professionnels socio-éducatifs ont accueilli les bénéficiaires chaque nuit et chaque matin, spécifiquement de 19h15 à 23h00 et de 6h00 à 08h45.

### ***3.3.3 Résultats obtenus***

57.144 petits déjeuners et dîners ont été servis à 1.902 bénéficiaires différents pendant les 151 nuits de l'Action Hiver. 28.572 nuitées ont été totalisées durant toute la période.

### **3.4 Le rôle du bénévolat**

De manière générale, 122 bénévoles différents ont participé à cette édition de l'Action Hiver tant au niveau du Foyer de jour qu'au Foyer de nuit.

Les bénévoles actifs au Foyer de jour ont presté environ 1.971 heures, les bénévoles actifs au Foyer de nuit ont réalisé environ 3.916 heures, ce qui représente un chiffre total de 5.887 heures accomplies pendant toute la durée de la WAK

### **3.5 Les critères d'admission appliqués**

Les critères d'admission pour cette édition 2024/2025 ont été définis afin d'assurer un accueil adapté aux différents profils rencontrés, tout en préservant la capacité d'hébergement et en garantissant une réponse humanitaire en cas de conditions météorologiques extrêmes. Ils se déclinent en différents niveaux.

#### **a. Accueil inconditionnel**

L'accueil est garanti pour toute personne en situation d'urgence ou lors du déclenchement du plan grand froid, indépendamment du statut administratif ou de la durée de présence sur le territoire.

#### **b. Séjour inconditionnel**

En dehors de ces situations exceptionnelles, un séjour inconditionnel est accordé aux personnes suivantes :

- Personnes de nationalité luxembourgeoise.
- Ressortissants de l'Union européenne ou de pays tiers disposant d'un titre de séjour en cours de validité.
- Ressortissants de l'UE ou de pays tiers sans titre de séjour, mais résidant au Luxembourg depuis plus de trois mois avant l'ouverture de la WAK.

#### **c. Séjour initial limité (3 jours et 3 nuits)**

---

En cas de chambres familiales vacantes, les hommes vulnérables ont pu occuper une telle chambre qui contient 4 lits, avant qu'une procédure d'urgence ne soit lancée.

Un séjour d'accueil limité à trois jours et trois nuits est appliqué pour les personnes suivantes :

- Nouveaux bénéficiaires résidant au Luxembourg depuis moins de trois mois.
- Personnes bénéficiant d'une protection internationale (BPI) dans un autre pays de l'UE.
- Personnes dont la demande de protection internationale au Luxembourg est irrecevable ou a été déboutée.

Ce dispositif vise à répondre à l'urgence immédiate tout en orientant rapidement ces personnes vers les structures compétentes.

d. Prolongations possibles

Des prolongations de séjour peuvent être accordées lorsque la situation le justifie, notamment pour :

- Personnes vulnérables, nécessitant un suivi renforcé ou une protection particulière.
- e. Hébergement provisoire jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée
- Mineurs non accompagnés (MNA) et familles, hébergés jusqu'à la mise en place d'une solution adéquate et durable.
  - Cas particuliers, traités dans le cadre de procédures spécifiques.

f. Séjours d'une nuit (ou jusqu'au prochain jour ouvrable)

Une admission ponctuelle d'une nuit peut être accordée pour :

- Nouveaux arrivants souhaitant introduire une demande de DPI (demande de protection internationale) ou BPT (bénéficiaire de protection temporaire).
- Frontaliers disposant de droits sociaux dans un pays limitrophe et arrivant tardivement.
- Personnes DPI ou BPT arrivant tard le soir.
- Personnes dépourvues de pièce d'identification, le temps de clarifier leur situation.

Les chiffres clés de l'édition 2024/2025 :

41 nuits « accueil inconditionnel » sur 151 nuits.

Baisse de 8.830 nuitées par rapport à l'année précédente (de 37.402 à 28.572 nuitées).

La moyenne est passée de 238,23 à 189,22 présences par nuit.

La tente installée le 23 janvier 2025 n'a pas été utilisée.

Enfin, 6 procédures d'urgences déclenchées lors de l'édition 2024/2025 contre 12 procédures d'urgences lancées lors de l'édition précédente (2023/2024).

Malgré un nombre important de bénéficiaires, la dynamique de croissance observée lors des éditions précédentes s'est arrêtée.

## 4 Volet soins

En raison des problématiques spécifiques propres au public accueilli, une grande importance a également été accordée à la mise en place d'une offre de soins infirmiers ponctuels.

### 4.1 Mise en place d'une offre de soins infirmiers et de dépistage pendant l'Action Hiver

#### 4.1.1 *Permanences médicales et infirmières*

Plusieurs permanences médicales et infirmières ont été organisées et prises en charge par 4 intervenants différents, ce qui a permis d'organiser 2 permanences hebdomadaires.

- Les mardis de 19h00 à 21h30
  - Infirmiers du service santé communautaire de Hëllef um Terrain
  - Médecins bénévoles de l'asbl Médecins du monde
- Les vendredis de 19h00 à 22h00
  - Infirmiers de la Croix-Rouge luxembourgeoise (HELP et Streetcare)

464 suivis médicaux ont eu lieu.

#### 4.1.2 *Service de conseil et de dépistage rapide du VIH, de l'hépatite C et de la syphilis*

Le service mobile DIMPS, assuré par le service HIV Berodung de la Croix-Rouge luxembourgeoise, a été présent dans le cadre l'Action Hiver pour rendre accessible aux bénéficiaires le dépistage gratuit et anonyme du VIH, de l'hépatite C et de la syphilis.

## 5 Chiffres-clés de l’Action Hiver 24/25

Historiquement organisée du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars, la durée de l’Action Hiver était fréquemment soumise à des périodes de prolongation impromptues en fonction des températures hivernales. A cet effet, le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l’Accueil, a instigué une prolongation durable d’un mois qui a été lancée lors de l’édition 2022/2023 de l’Action Hiver. La 24<sup>ème</sup> édition de l’Action Hiver a donc démarré le 15 novembre 2024 pour s’achever le 15 avril 2025. Aucune prolongation n’a eu lieu durant cette édition.

### 5.1 Foyer de jour

#### 5.1.1 *Jours d’ouverture, repas distribués et personnes différentes pour le Foyer de jour*

TOTAL des jours d’ouverture du Foyer de jour			TOTAL
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023	151	151
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	152	153
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	0	
Édition 2024/2025	Période totale du 15.11.2024 au 15.04.2025	152	152

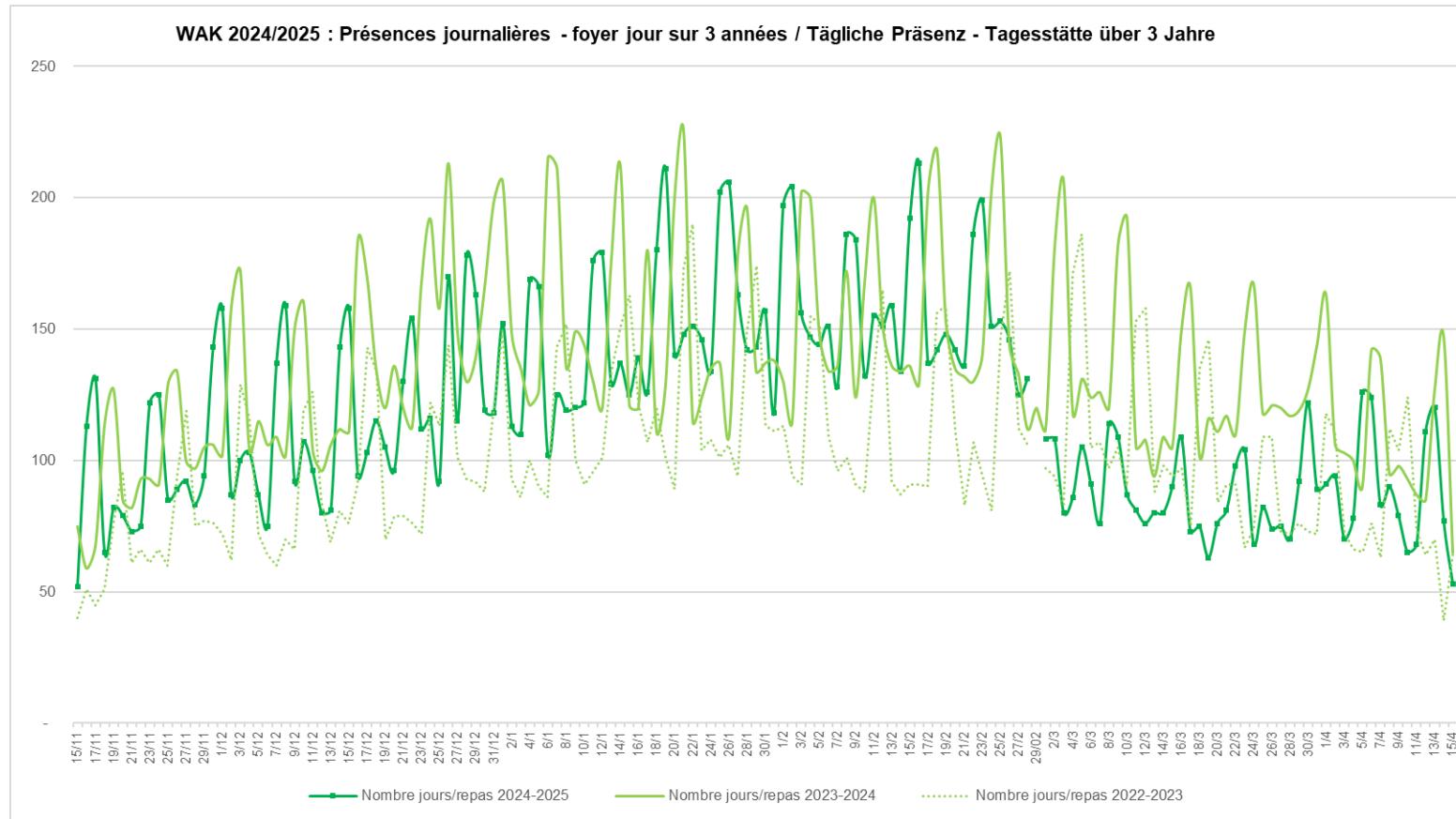
TOTAL des repas distribués au Foyer de jour			TOTAL
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		15.249
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	20.739	20.739
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	0	
Édition 2024/2025	Période totale du 15.11.2024 au 15.04.2025		18.176

TOTAL des personnes différentes au Foyer de jour <sup>4</sup>			TOTAL
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		1.128
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	1.534	1.534
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	0	
Édition 2024/2025	Période totale du 15.11.2024 au 15.04.2025		1.397

<sup>4</sup> Nombre de personnes différentes ayant fréquenté le Foyer de jour sur la période indiquée.

## 5.1.2 Exploitation des données en fonction du nombre de présences, du genre, de l'âge et de la nationalité au Foyer de jour

### 5.1.2.1 Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour sur 3 années :

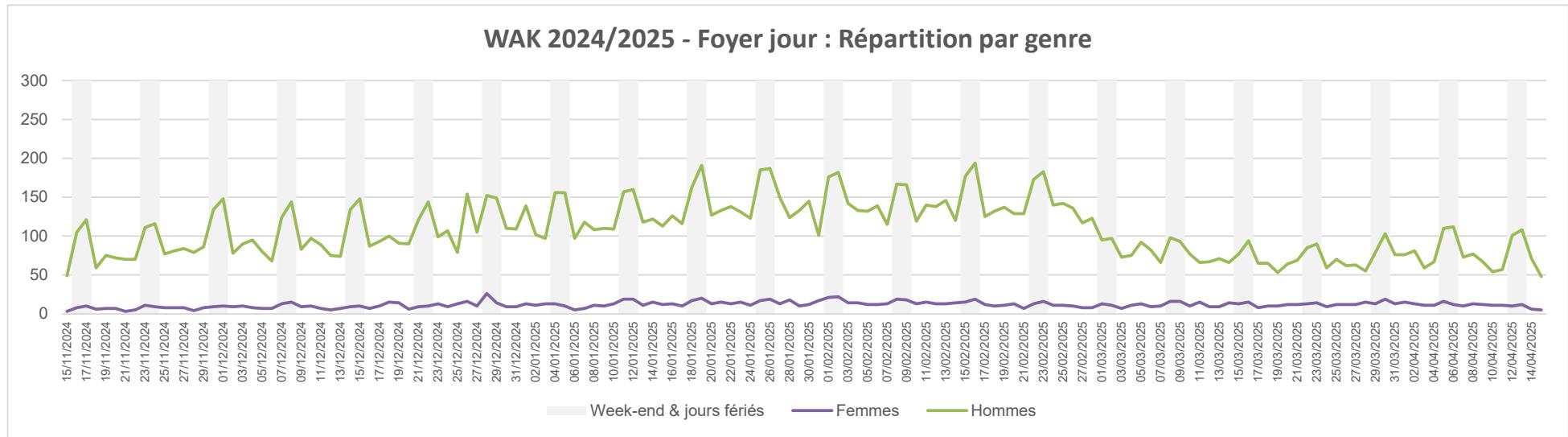


La moyenne des présences au foyer de jour a légèrement diminué par rapport à l'édition précédente.

18.176 repas de midi ont été distribués du 15 novembre 2024 au 15 avril 2025.

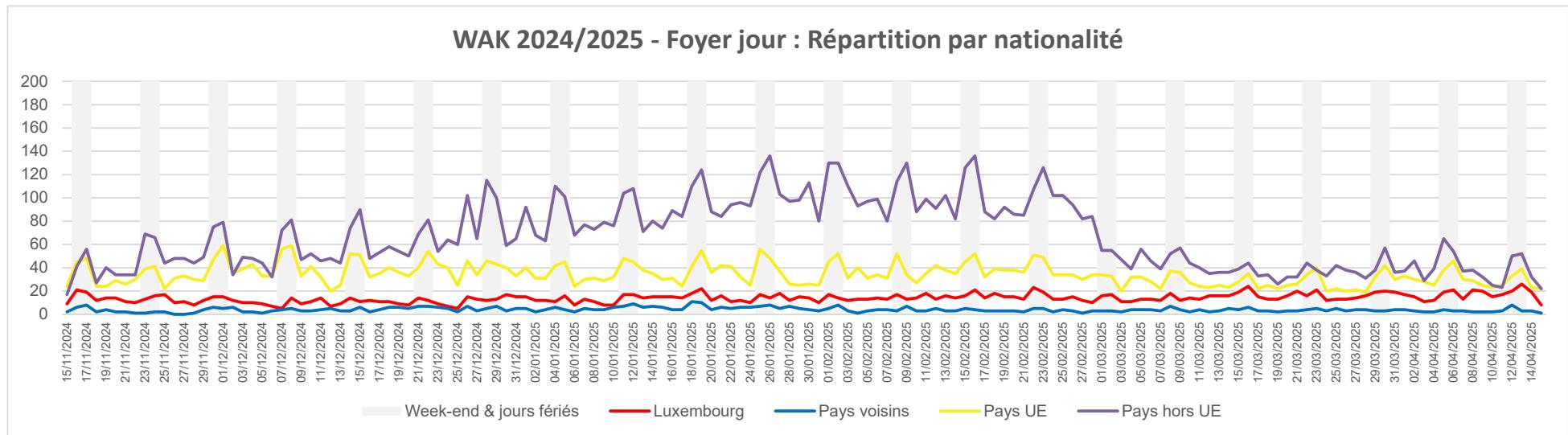
Le pic du Foyer de jour a été enregistré le 16 février 2025 avec 213 bénéficiaires.

**5.1.2.2 Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour ventilé par genre :**



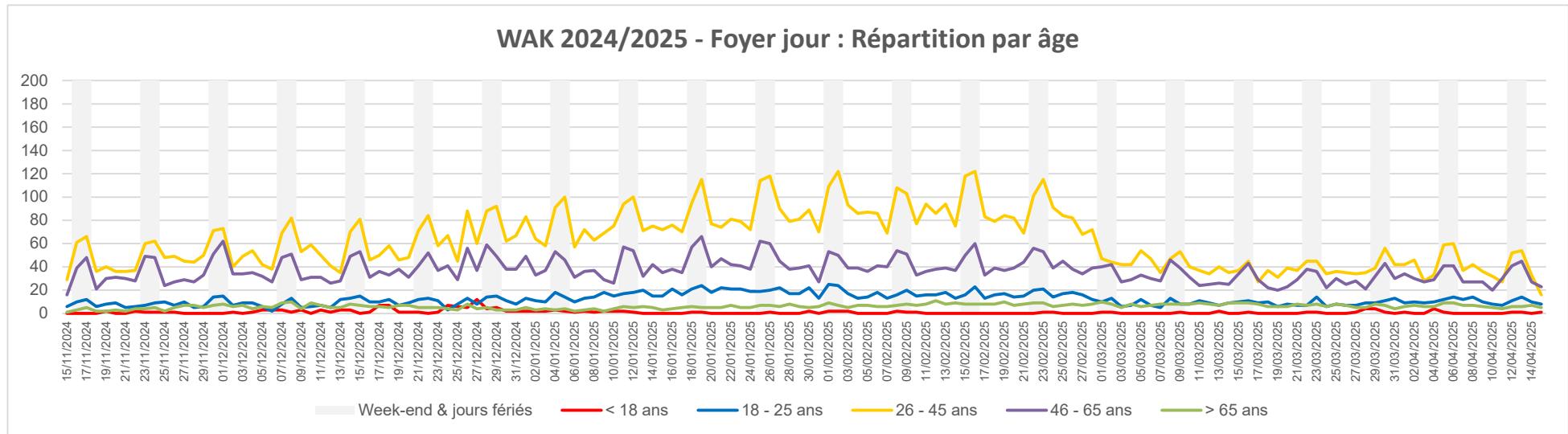
Comme les éditions précédentes, l'Action Hiver est fréquentée en grande majorité par des personnes de sexe masculin à 90%.

**5.1.2.3 Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour par groupes de nationalité :**



La répartition des nationalités en fonction du nombre de déjeuners distribués reste identique à l'édition précédente. La majorité des personnes présentes au Foyer de jour étaient des personnes en provenance de pays tiers et représentent 56.15% des bénéficiaires. 32.15% étaient des ressortissants de l'Union européenne et 11.70% étaient des personnes de nationalité luxembourgeoise.

#### 5.1.2.4 Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour par tranche d'âge :



La classe d'âge la plus représentée au niveau de la fréquentation du Foyer de jour est celle des 26-45 ans qui équivaut à 52.5% des déjeuners servis cette édition. Elle est suivie de la classe d'âge 46-65 ans avec 31.2%. Les personnes âgées de 18 à 25 ans figurent à la 3<sup>ème</sup> position avec 10.3%, on note un net recul par rapport à l'édition précédente, suivies des personnes âgées de plus de 65 ans avec 5.1%. Les mineurs représentent 0.9% des personnes ayant fréquenté le Foyer de Jour.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> Il est à noter que la WAK est normalement ouverte uniquement aux personnes majeures. Lors de cette édition toutefois, plusieurs familles ont dû être accueillies en urgence avec des enfants mineurs.

## 5.2 Foyer de nuit

### 5.2.1 Jours d'ouverture, nuitées et personnes différentes accueillies au Foyer de nuit

<b>TOTAL des jours d'ouverture du Foyer de nuit</b>			<b>TOTAL</b>
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023	150	150
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	152	157
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	5	
Édition 2024/2025	Période totale du 15.11.2024 au 15.04.2025	151	151

<b>TOTAL des présences au Foyer de nuit (nuitées)</b>			<b>TOTAL</b>
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		27.014
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	36.796	37.402
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	606	
Édition 2024/2025	Période totale du 15.11.2024 au 15.04.2025		28.572

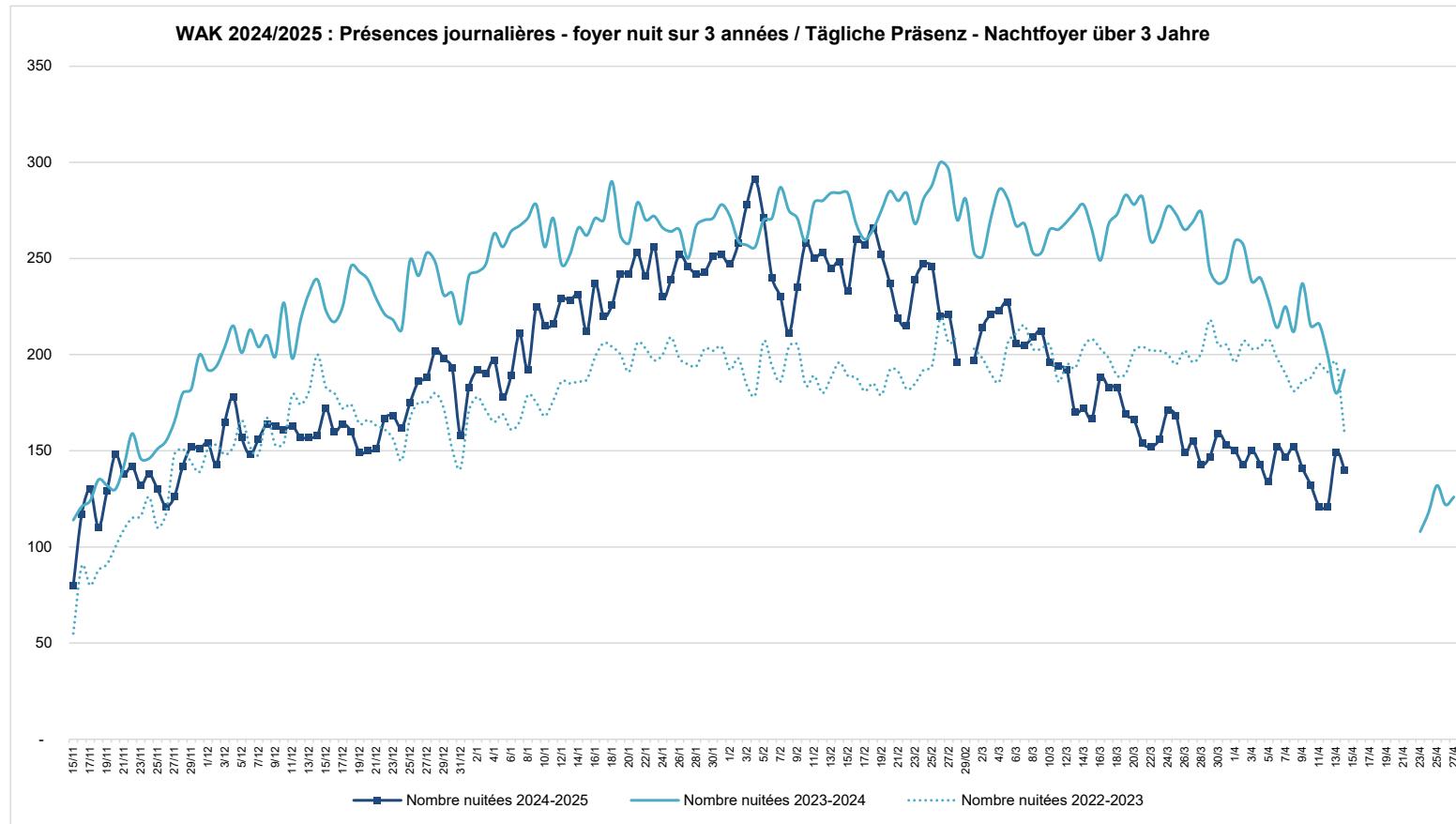
<b>TOTAL des personnes différentes au Foyer de nuit<sup>6</sup></b>			<b>TOTAL</b>
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		1.310
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	1831	1.891
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	199*	
Édition 2024/2025	Période totale du 15.11.2024 au 15.04.2025		1.902

\*Ce chiffre n'est pas additionnel (199, dont 50 nouvelles personnes)

<sup>6</sup> Nombre de personnes différentes ayant fréquenté le Foyer de nuit sur la période indiquée.

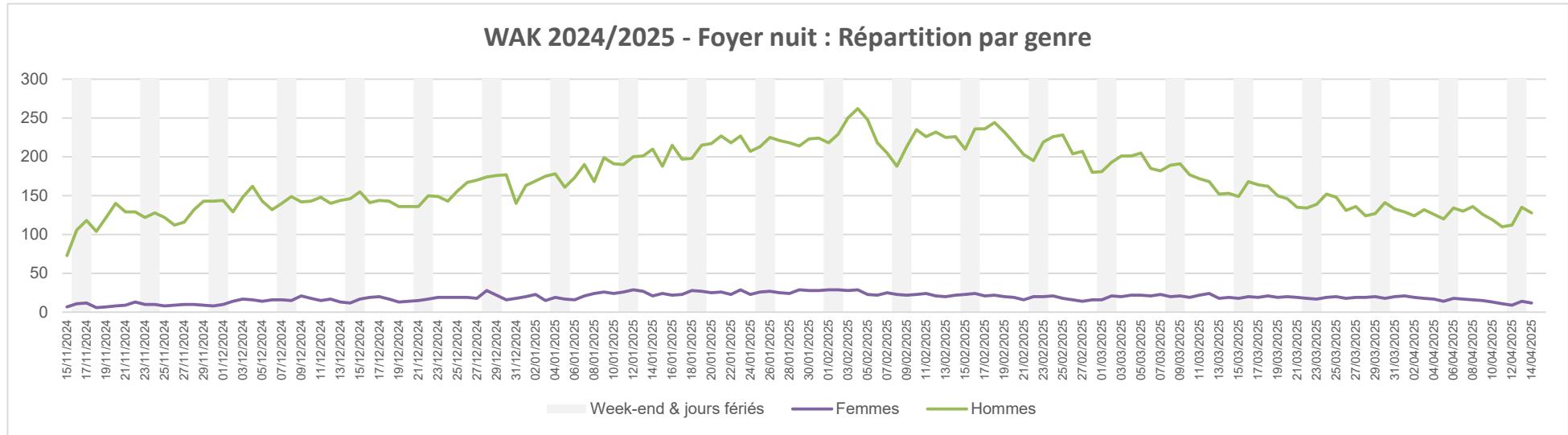
## 5.2.2 Exploitation des données en fonction du nombre de présences, du genre, de l'âge et de la nationalité au Foyer de nuit

### 5.2.2.1 Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit sur 3 années :



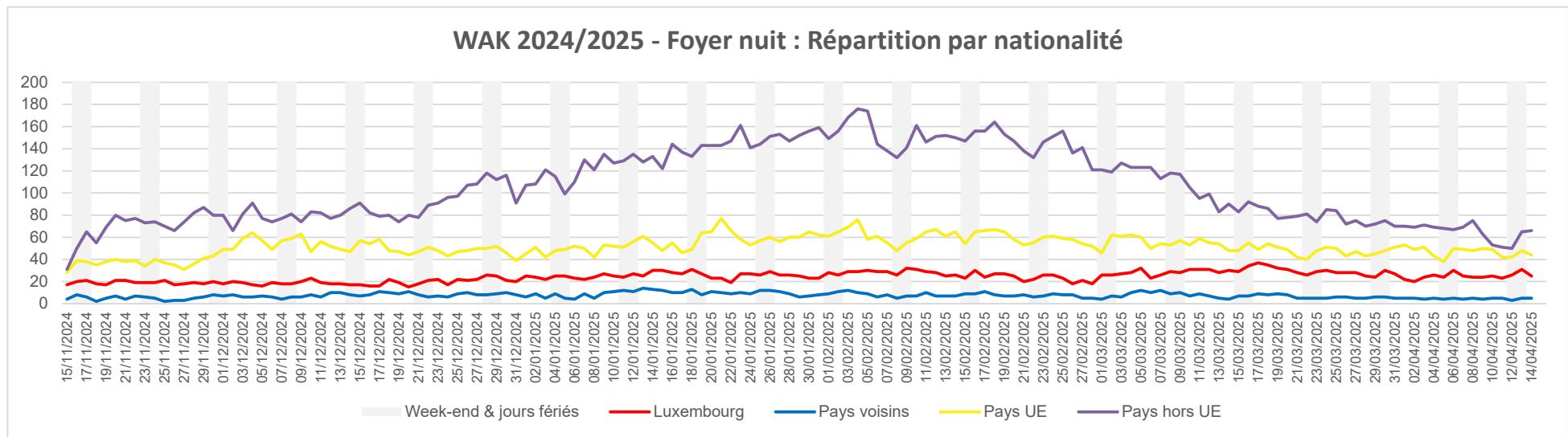
Le nombre de nuitées sur toute l'édition de l'Action Hiver s'élève à 28.572 avec une moyenne journalière de plus de 189 personnes ayant fréquenté le Foyer de nuit. Un pic de 291 personnes a été enregistré le 4 février 2025.

**5.2.2.2 Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par genre :**



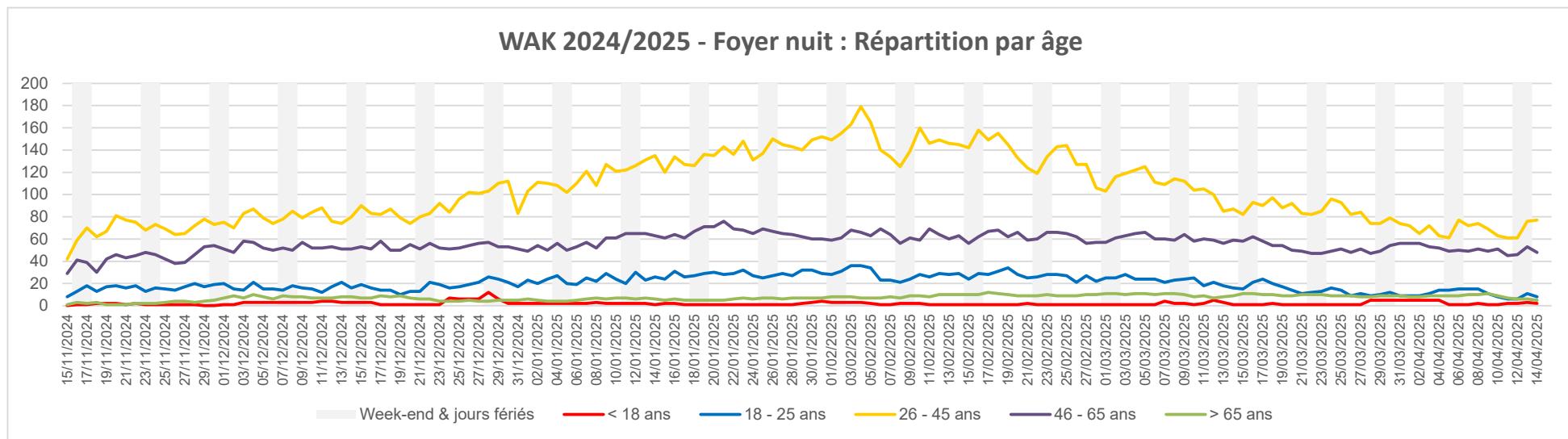
Tout comme pour le Foyer de jour, la majorité des nuitées de l'édition 24/25 a concerné des personnes de sexe masculin pour 90% contre 10% pour les femmes.

5.2.2.3 Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par groupes de nationalité :



La majorité de personnes fréquentant le Foyer de nuit était des personnes en provenance de pays tiers représentant 55.9% des bénéficiaires. 31.3% des bénéficiaires provenaient de l'Union européenne et 12.8% étaient de nationalité luxembourgeoise.

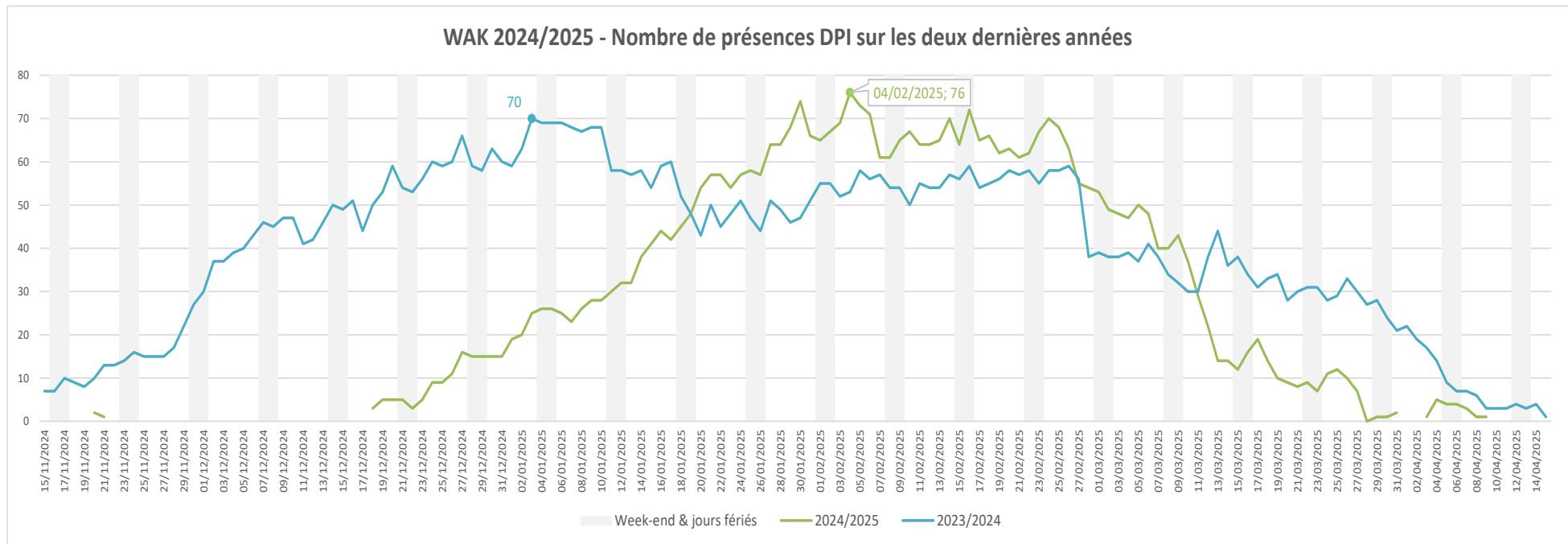
#### 5.2.2.4 Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par tranche d'âge



Les catégories d'âge de 26 à 45 ans et de 46 à 65 ans continuent à être celles qui sont le plus représentées au niveau du volume total des nuitées enregistrées sur la période totale avec respectivement 54.8% et 29.5%. Il y a lieu de noter une chute du nombre des présences des jeunes âgés de 18 à 25 ans, atteignant 10.8% (contre 22.02% en 2023/2024) rejoignant les niveaux de l'édition 2022/2023 (11,73%). 3.8% des nuitées enregistrées concernaient des bénéficiaires âgés de plus de 65 ans.

Les mineurs représentent 1.1% de l'ensemble des nuitées totalisées au Foyer de nuit, ce qui équivaut à 307 nuitées sur l'ensemble de l'édition 24/25 soit quasiment le double de l'édition précédente (160 nuitées en 23/24). Les mineurs non accompagnés sont immédiatement réorientés vers la structure Péitrusshaus de la Fondation Solina, ou bien vers une structure d'hébergement de l'ONA s'ils ont déjà déposé ou souhaitent effectuer une demande de protection internationale. Afin de garantir les droits des mineurs, il a également été fait appel à l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher. L'équipe de la coordination de terrain s'efforce d'écourter le temps de séjour des familles à la WAK, étant donné qu'elle n'est pas adaptée pour accueillir des enfants. Nonobstant, faute de solution immédiate, il se peut qu'une famille séjourne quelques nuitées le temps de trouver une solution adéquate.

### 5.2.3 Bénéficiaires ayant demandés une protection au Luxembourg

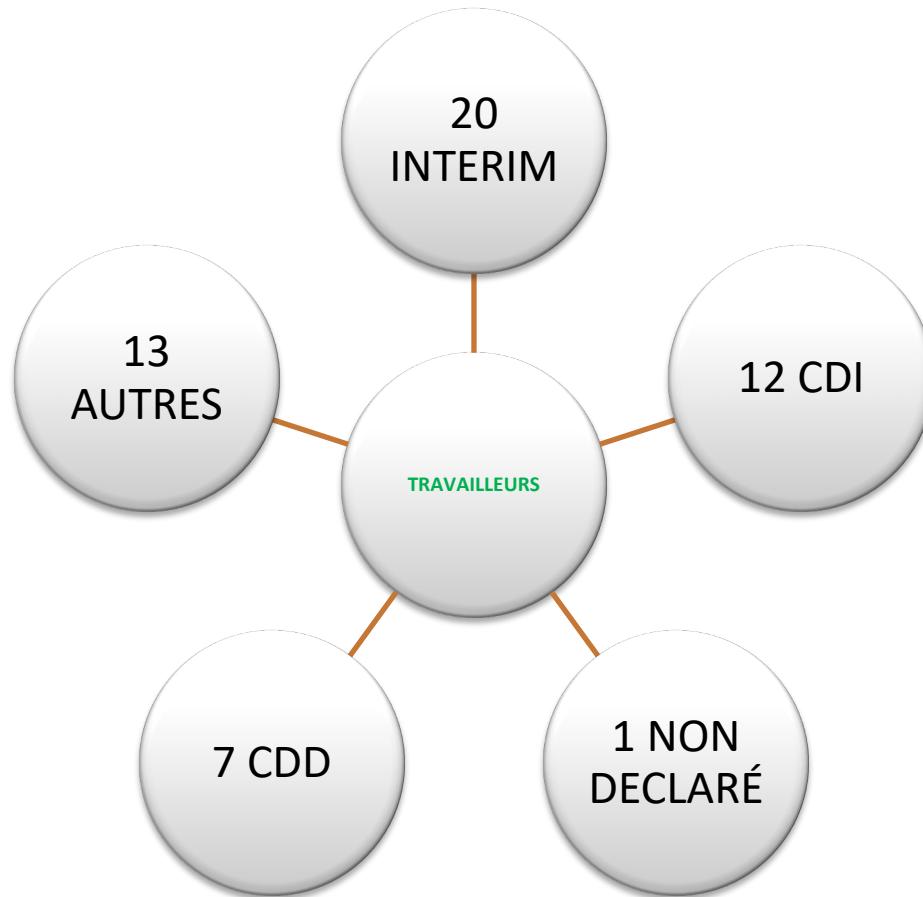


DPI : Demandeur de Protection Internationale

Les chiffres montrent une augmentation des DPI placés sur liste d'attente des structures d'hébergement de l'ONA ayant fréquenté la WAK, entre 2023/2024 (177 DPI / 6195 nuitées) et 2024/2025 (263 DPI / 3995 nuitées). Toutefois, il faut noter une nette baisse des nuitées.

#### 5.2.4 Bénéficiaires avec un contrat de travail<sup>7</sup>

53 personnes sont inscrites comme travailleurs auprès du service de la coordination.



---

<sup>7</sup>Sous réserve que l'information ait été communiquée au service de la coordination.